

ILS ONT DIT....  
SUR LE SECOND PORTE-AVIONS

Le débat sur le second-porte-avions français n'est donc pas clos et marque prudemment un retour sur un engagement du président de la République. Finalement, le ministère de la Défense serait-il le seul pour lequel un engagement du candidat N. Sarkozy ne s'appliquerait-il pas ?

**Les propos**

En effet, dès le 7 février 2007 lors d'une visite à la Marine nationale, Nicolas Sarkozy s'engage sur le second porte-avions. Cet engagement a été confirmé en réaction aux déclarations de Ségolène Royal sur l'abandon du second porte-avions dont les sommes économisées devaient être consacrées à l'Education nationale. En déplacement à la Réunion, N. Sarkozy déclare alors : « *C'est quand même une idée curieuse de dire aux Français : il va falloir choisir, soit vous éduquez vos enfants, soit vous assurez leur sécurité ! Moi, je veux à la fois de la sécurité pour la France et une bonne éducation pour les Français* ». Il précise aussi : « *S'il y a des choix d'économie à faire, je les ferai sur bien autre chose* » (Le Monde du 17 février 2007).

Enfin et surtout, le candidat Nicolas Sarkozy déclare dans son discours de clôture de la journée défense de l'UMP le 7 mars 2007 (cf. [www.defense-et-republique.org/](http://www.defense-et-republique.org/)) :

(...) « *À l'heure de la mondialisation et de la prolifération, la sécurité de notre territoire et de notre population peut se jouer loin de notre territoire. La réalisation du second porte-avions se situe pour moi dans cette perspective. Là encore, c'est une question de cohérence. Soit nous ne construisons pas de porte-avions, et c'est un choix, soit nous en faisons deux. Parce qu'il est curieux de faire un porte-avions, sans se poser la question de la permanence à la mer de notre groupe aéronaval, compte tenu des impératifs sur notre premier porte-avions. Il semble curieux de dire qu'il est capital d'avoir un porte-avions, mais peu importe de n'en avoir aucun pendant dix-huit mois... (NDLR ce qui est le cas aujourd'hui !)*

*C'est la raison pour laquelle pour moi c'est soit zéro, soit deux. J'ai pris le second choix parce que c'est la condition de la permanence en mer. Il serait d'ailleurs parfaitement incohérent de plaider comme je le fais pour que la France assume sa responsabilité de puissance méditerranéenne, où tout se joue, le meilleur comme le pire, et d'en tirer la conséquence que nous n'avons pas besoin d'un porte-avions en Méditerranée pour garantir sa stabilité et sa stabilité ».*

**Errements de la coopération avec le Royaume-Uni et dépendance française**

En outre, sur le plan international, constatons la dépendance de la France des décisions outre-manche. Reconnaissons en effet que nos amis britanniques ont longuement tergiversé pour rendre crédible leur volonté de construire leurs propres porte-avions<sup>1</sup> auxquels malheureusement la France s'est liée lors de la précédente présidence. Un accord de coopération a bien été signé entre Londres et Paris en mars 2006. Il a fallu néanmoins attendre le mercredi 25 juillet 2007 pour que Des Browne, ministre britannique de la défense, mette fin à une incertitude qui s'éternisait.

Les Britanniques construiront donc leurs porte-avions, non pour construire l'amitié franco-britannique ou participer à la construction de la défense de l'Europe mais pour satisfaire leurs intérêts nationaux de défense et industriels. De fait, le Royaume-Uni décide et la France doit suivre avec l'ambition d'éviter que l'industrie française ne soit exclue.

En effet, le projet intéresse la France à plusieurs titres.

---

<sup>1</sup> Ces deux porte-avions de 65 000 tonnes chacun, le Queen-Elizabeth et le Prince-of-Wales, entreront en service en 2014 et 2016. Leur coût est 5,8 milliards d'euros et permettra de préserver ou de créer 10 000 emplois au Royaume-Uni. Le porte-avions français devrait coûter 2,5 milliards d'euros.

DCNS and Thales ont créé une *joint venture* pour conduire le projet industriel. Numéro deux de l'industrie de la défense britannique derrière BAE Systems, Thales devrait assurer 16 % du contrat. Elle réalise déjà un quart de son chiffre d'affaires en Grande-Bretagne.

Pour les militaires, la permanence des capacités d'intervention de la France sera assurée. Le second porte-avions accueillera un groupe aérien de 32 Rafales F3, trois avions radar Hawkeyes and cinq hélicoptères NH90. Le Charles-de-Gaulle accueille seulement 24 Rafales et deux Hawkeyes. En outre ce nouveau porte-avion pourra assurer l'armement d'un poste de commandement de 100 personnes pour une force amphibie. La différence notable entre les PA britanniques et français sera le type d'avions employé. Les Français catapultent leurs avions alors que les Britanniques privilégient le décollage vertical ou à courte distance (*short take-off and vertical-landing, STOVL*). Ils sont déjà partie prenante dans le projet américain de construction de l'avion F-35 Joint Strike Fighter, programme «européen» exemple parlant sans doute d'une coopération industrielle allant dans le sens d'une industrie européenne d'armement !

### Pour conclure

A nouveau le ministère de la défense apparaît comme le ministère où l'on doit faire des économies. Les informations diffusées durant le mois de juillet dans la presse évoquent la diminution de 17% des effectifs du ministère de la défense sans attendre le nouveau Livre Blanc annoncé par décret le 31 juillet ([www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)) pour être rédigé d'ici mars 2008 avec un rapport d'étape fin 2007. Les baisses d'effectifs sont envisagées avant la définition des missions et des capacités nécessaires pour les réussir. Le ministre de la défense a reporté partiellement les réformes sur la condition militaire notamment indiciaires à 2009, vraisemblablement gagées par la diminution envisagée des effectifs. Enfin, la décision sur le porte-avions est reportée à l'automne.

Or, nos forces sont engagées partout dans le monde. Elles doivent pouvoir notamment besoin de l'appui aéronaval pour agir dans un grand nombre de situations (Près de 4 milliards de personnes, et donc potentiellement les centres de décision, vivent dans une zone littorale de 60 kilomètres de profondeur ([www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org), lettre n°9 la marine nationale). D'autres nations y

compris des démocraties augmentent leur budget de la défense et leurs forces. Dans le cas du porte-avions, de nouveaux Etats veulent acquérir cet outil de souveraineté et de puissance. La Chine l'envisage à compter de 2010.

Rejetant l'effort maintenu depuis cinq ans pour reconstruire les forces armées françaises et leur capacité à agir notamment de vive force, le report sinon l'annulation du second porte-avions interdiront à la France de pouvoir peser sur le règlement d'un certain nombre de conflits dans lesquels ses intérêts pourraient être concernés. Or, le message du président de la république adressé aux armées lors de son investiture paraissait clair :

(...) « *Les décisions que je serai amené à prendre engageront la sécurité de nos concitoyens, la place de la France dans le monde et la vie de ceux qui la servent.*

(...) *Notre monde, instable et incertain, voit la multiplication des risques et la dissémination de la violence, sous toutes ses formes. Dans ce contexte dangereux, je me suis engagé à maintenir notre effort de défense. C'est la vocation première de l'État et c'est ma responsabilité de chef des armées.*

(...) *L'amélioration de l'efficacité de notre outil de défense, celle de la protection de nos intérêts et la sécurité de nos citoyens, font partie de mes priorités. Je veillerai à ce que vous disposiez des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions qui vous seront confiées.* »

La confiance des militaires dans le chef des armées repose en grande partie sur le respect des engagements pris. Des principes anciens, faut-il malheureusement le rappeler, sont toujours pertinents au sein de la communauté militaire. Le premier est certainement le sens du service. Le second sans aucun doute est celui du respect de la parole donnée et tenue. Son application crée la confiance et une indéfectible loyauté.

Défense et République

Contact : [postmaster@defense-et-republique.org](mailto:postmaster@defense-et-republique.org)